

Réunion du RÉSEAU DE VEILLE ÉCOLOGIQUE

23 Juin 2023 – Salle Nelson Mandela - Saint-Maurice-l'Exil

PROCES VERBAL

La réunion du Réseau de Veille Écologique est présidée par Philippe GENTY, président de l'association Rives Nature qui ouvre la réunion à 16h, et animée par Yannick SIMON Chargé de mission Biodiversité pour Rives Nature.

Composition de la réunion :

PRENOM / NOM	STRUCTURE	Présent	Absent/Excusé
MEMBRES RIVES NATURE			
COLLEGE 1			
Cédric LANSOU	Syndicat Mixte des Rives du Rhône	X	
Martin DAUBREE	VCA Commune de Tupin et semons (Trésorier de Rives Nature)		X
Anne-Laure TRIOLET	VCA	X	
Claude LHERMET	EBER Commune de Sonnay (élu du bureau de Rives Nature)		X
Marie-Joseph OMER	EBER		X
Christian MASSOLA	Commune de Brossaic (élu du bureau de Rives Nature)		X
Jocelyne MARTELLET	ARA		X
Aline HEBERT	Commune de Saint Martin d'Août (élue du bureau de Rives Nature)		X
Maud ARQUILLERE	PDA		X
Richard CARRET	PDA		X
Charles ZILLIOX	PiR Commune de Bessey (élu du bureau de Rives Nature)		X
Caroline BERGERE	PiR		X
Loic DOLAT	PiR		X
Norbert COLL	VA Commune de St Romain d'Ay (Secrétaire de Rives Nature)		X
Christelle VALLON	VA		X
Adrien CARNET-GUILLOT	VA		X

PRENOM / NOM	STRUCTURE	Présent	Absent/Excusé
COLLEGE 2			
Marien EYDANT	PNR Pilat		X
Pauline DELFORGES	PNR Pilat		X
COLLEGE 3			
Cécilia POZZO	Région Auvergne Rhône-Alpes		X
Robert DURANTON	Département de l'Isère (élu du bureau de Rives Nature)		X
Marie-Anne CHABERT	Conseil Départemental de l'Isère		X
COLLEGE 4			
Lucile CHEDORGE	Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône		X
Patricia ROCHE	Chambre d'agriculture de l'Ardèche (élue du bureau de Rives Nature)		X
Régis PERRIER	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche		X
Raphaël ROCHIGNEUX	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche		X
Nicolas BEILLON	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche		X
COLLEGE 5			
Vincent BREUZARD	Milles Nature		X
Hadrien DESCORMES	Delmonico Dorel		X
Jean-Louis MICHELOT	Ecosphère		X
Yves LOPEZ	CNR		X
Priscilla GONZALES	CNR		X
Ghislain BOUAN	EDF – DPN – CNPE de Saint-Alban/Saint-Maurice l'Exil		X
Pauline ROHNER	EDRre		X
Boris PONEL	EDFre		X
Marie-Laure REYPE ALAROUSSE	SNCF Réseau		X
COLLEGE 6			
Louis GRANIER	LPO Auvergne Rhône-Alpes	X	
Cindie ARLAUD	LPO Auvergne Rhône-Alpes		X

PRENOM / NOM	STRUCTURE	Présent	Absent/Excusé
Corinne FEUTRY	FNE AURA		X
Christophe DARPHEUIL	Naturama		X
Paul MONIN	CONIB		X
Aurélie COUËT	CONIB	X	
Aude MARCOU	CEN Isère		X
Yves PRAT-MAIRET	CEN Isère	X	
Nicolas BOIDIN	ARPARA		X
Alain BERLIOZ-CURLET	Fédération régionale des Chasseurs Auvergne - Rhône-Alpes		X
Denis DELOCHE	Nature Vivante (élu du bureau de Rives Nature)		X
Rémy FRANÇOIS	Nature en Mont Pilat		X
Fabien BILLAUD	CEN Rhône-Alpes		X
AUTRES INVITÉS			
Adeline AIRD	CBNMC		X
Lisa TRINQUIER	CPIE Monts du Pilat		X
Patrick LARGERON	FNE Ardèche		X
Philippe DELAPLACETTE	Commune de Champagne (président SMRR)		X

Ordre du jour :

- Actualisation du label « Territoire à Biodiversité Positive » :
- Avancées du Groupe de Travail « Réseau des Educateurs à l'Environnement des Rives du Rhône »
- Avancées du Groupe de Travail « Forêts Matures »
- Point d'étape ABC Saint Maurice l'Exil
- Points divers

Actualisation du label « Territoire à Biodiversité Positive »

Yannick SIMON rappelle tout d'abord l'historique du label actuel (nommé « Charte Territoire à Biodiversité Positive ») :

- Label créé en 2013-2014 via l'initiative des élus du SMRR
- Objectif : engager chacun à son niveau dans une démarche écologique allant plus loin que les dispositions réglementaires de l'époque
- Co-construit avec les membres du Réseau de Veille Écologique
- Thématiques abordées : Urbanisme, Sol, Bâti, Agriculture, Espaces Verts, Chantiers
- Production d'une Charte et de Cahiers pédagogiques
- Labellisation en phase avant-projet → production de fiches-actions validées par le RdVE
- Labellisation de plusieurs projets communaux et 2 projets privés

Yannick poursuit en expliquant qu'un cahier des charges pour le nouveau label a été co-construit avec le SMRR. Le cahier des charges se détaille de la manière suivante :

- A destination des **maitres d'ouvrages** (collectivités et aménageurs) pour se poser les bonnes questions
- Axé **pur Biodiversité** pour éviter un label « fourre-tout »
- Centré sur les projets d'aménagements de moins de 1ha
- Qui **aille plus loin que la réglementation actuelle** (en environnement et urbanisme)
- **Gratuit et complémentaire à d'autres labels déjà existants**
- *Plusieurs niveaux de labellisation / scoring ?*
- **Mise en valeur / prise en compte de la diversité des espaces, espèces emblématiques des Rives du Rhône**
- **Illustré d'exemples / retours d'expériences** des Rives du Rhône
- **Label local** permettant de **faire le tri dans l'océan d'outils**

Yannick explique ensuite que Joseph MEZOU, étudiant en M1 « Ingénierie du Paysage » à L'Institut Agro Rennes-Angers, a été recruté en tant que stagiaire le 9 mai 2023 afin de remplir cette mission.

Joseph présente ensuite l'avancée du travail jusqu'à aujourd'hui. Il est à noter que le planning est relativement bien respecté vis-à-vis des 4 sous-missions :

- Production d'un benchmark des labels « biodiversité » déjà existants
- Production d'une note réglementaire permettant de comprendre l'articulation du label vis-à-vis de la réglementation concernant l'autorisation de projets d'aménagement (autorisation environnementale)
- Production d'un dossier pédagogique (notamment livrets informatifs sur les espaces et espèces emblématiques des Rives du Rhône)
- Production de l'outil d'autoévaluation

Au stade d'avancée actuel, l'outil d'autoévaluation est produit au format excel et rassemble des questions concernant 4 entrées thématiques :

- Éléments vivants concernés par le projet (faune, flore, habitats)
- Milieux concernés par le projet et fonctionnalité (continuité écologiques, milieux sensibles, sol, eau)
- Adaptation au changement climatique favorable à la biodiversité (Végétalisation, Solution d'adaptation fondées sur la Nature, Bâti)
- Formation / Acculturation (cible : agents de communes, habitants, entreprises)

Joseph rappelle que l'outil permettra à terme de s'adresser à une diversité de porteurs de projets (habitat, commerce, industrie) mais que les questions se concentrent pour le moment uniquement sur des projets d'aménagement en zone d'habitat.

Yannick fini en expliquant qu'il complètera le travail de Joseph en Août dans l'objectif qu'une première version fonctionnelle de l'outil soit présentée et validée le 6 septembre en Bureau Syndical du SMRR.

Cette validation permettra ensuite de présenter l'outil lors de la Conférence de l'Habitat 2023 du SMRR ayant lieu en octobre.

Yannick interroge ensuite les membres du Réseau de Veille Écologique sur les espèces emblématiques présentées dans l'ancienne Charte afin de savoir s'ils ont connaissances d'espèces à ajouter (ayant été oubliées en 2013-2014 ou nouvellement installées dans le périmètre du SCoT depuis).

Ont été nommées :

- Chouette effraie
- Gomphe à pattes jaunes
- Crapaud Calamite
- Les différentes espèces d'hirondelle
- Bruant Ortolan
- Loutre d'Europe

Il est également ajouté qu'il serait pertinent que le label cible à la fois des projets de création d'aménagement mais également de requalification.

Philippe GENTY remercie Joseph et Yannick pour le travail actuellement effectué qui correspond parfaitement aux objectifs fixés.

Avancées du Groupe de Travail « Réseau des Educateurs à l'Environnement des Rives du Rhône »

Suite à la validation de la feuille de route 2023 de Rives Nature lors de la réunion de rentrée du Réseau de Veille Écologique et du Bureau de Rives Nature, Yannick SIMON a engagé le lancement d'un projet de création d'un « Réseau des Éducateurs à l'Environnement des Rives du Rhône » via la mise en place d'un groupe de travail rassemblant plusieurs structures réalisant de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) agissant dans le périmètre du SMRR.

Le groupe de travail a validé 3 grands objectifs pour ce réseau :

1. **Créer un réseau utile pour les structures proposant ainsi que les structures en demande d'EEDD** (Apprendre aux structures à mieux se connaître)
2. **Avoir une meilleure couverture de l'EEDD sur les Rives du Rhône** (Mettre en évidence les communes qui ne bénéficient pas d'EEDD sur leur territoire)
3. **Porter des projets à l'échelle du territoire du SCoT** (Fédérer le réseau autour de projets de territoire)

Afin de répondre à ces 3 grands objectifs, plusieurs propositions ont émergées :

- Mise en place d'un **Forum Annuel** pour partager l'actualité de chaque structure, présenter de nouveaux outils, mutualiser des connaissances et ainsi renforcer le réseau pour faciliter l'accès à de futures subventions.
- Mise en place d'un **Tableau de bord de l'éducation à l'environnement des Rives du Rhône** pour avoir un suivi de la politique de l'EEDD sur le territoire (communes couvertes par de l'EEDD, thématiques abordées, nombre de personnes sensibilisés chaque année etc...)
- Création d'un **catalogue des animations EEDD** des Rives du Rhône, mis à disposition des communes.
- Montage d'un **1er Projet Fédérateur** du réseau

Concernant le Forum Annuel, Yannick souhaite organiser la première session début 2024, il sollicitera le groupe de travail en ce sens pour organiser cela dès septembre 2023.

Concernant le tableau de bord, Yannick s'est entretenu avec le FRENE (Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement) pour connaître la possibilité de mise à disposition de leur outil de tableau de bord, des éléments complémentaires seront abordés en Bureau de Rives Nature.

Concernant le catalogue d'animation, Yannick va solliciter l'ensemble des structures d'EEDD des Rives du Rhône pour préparer un premier document d'ici la fin 2023.

Concernant le 1^{er} Projet Fédérateur du réseau, Yannick explique qu'un projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projets « Appel à projets 2023 « Éducation à l'environnement, au développement durable et à la santé-environnement » » de la DREAL AuRA. Ce projet a pour objectif de valoriser les inventaires de pelouses sèches réalisés entre 2013 et 2020 sur le territoire du SCoT et consistera en une campagne d'animations (6 demi-journées en weekend / vacances entre mai et juillet 2024) auprès du grand public sur la thématique des pelouses sèches sur l'ensemble du territoire du SCoT. L'objectif est d'avoir ½ journée d'animation par EPCI sur 1 pelouse sèche (d'ores et déjà recensées sur le SCoT) assurée par un binôme de 2 structures d'animations (dans l'idéal ne se connaissant pas afin d'améliorer l'interconnaissance).

Yannick ajoute que la sélection du projet par la DREAL se fera d'ici la fin septembre et qu'en cas de refus de subvention, il réfléchira à une modification du projet afin de le faire rentrer dans le budget 2024 de Rives Nature.
Le Réseau de Veille Ecologique valide la démarche engagée.

Avancées du Groupe de Travail « Forêts matures »

Suite à la validation de la feuille de route 2023 de Rives Nature lors de la réunion de rentrée du Réseau de Veille Ecologique et du Bureau de Rives Nature, Yannick SIMON a mis en place un groupe de travail (GT) « Forêts Matures » rassemblant plusieurs associations de protection de l'environnement dans l'objectif de préparer les inventaires forestiers devant être réalisés suite à la réalisation de la pré-cartographie de forêts matures, anciennes et vieilles forêts potentielles à l'échelle du Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

La méthodologie du groupe de travail est présentée ci-après :

1. Identification d'un protocole d'inventaire commun sur le territoire du SCoT
2. Etat des lieux des données préexistantes + lien avec les forestiers
3. Création d'un plan de prospection
4. Réalisation des inventaires
5. Traitement des données → **obtention d'une Carte « qualitative » des Forêts Matures des Rives du Rhône**

Une réorientation des actions d'inventaires uniquement vers les forêts matures et pas les vieilles forêts a été faite afin que ce projet soit en cohérence avec les inventaires forestiers déjà existants sur le territoire).

Le protocole d'inventaire validé est celui proposé par le Conservatoire Botanique National Massif Central (faisant autorité dans le domaine), il se déroule de la façon suivante :

1. Génération de sous-placettes dendrologiques de 20m de rayon placées aléatoirement au sein des polygones « prioritaires » de forêts matures potentielles
2. Au centre de chaque sous-placette : tour d'horizon relascopique pour pré-identifier les individus matures au sein et en dehors des sous-placettes
3. Mesure des surfaces terrières des Très Gros Bois et Très Très Gros Bois
4. Relevés des critères de maturité du protocole Participa'Sylves
5. Transects/Parcours au sein et entre les polygones de vieilles forêts avec traçage GPS pour identifier présence/absence critères de maturité

Initialement les inventaires devaient être réalisés par plusieurs association naturalistes sur l'ensemble du territoire du SCoT en 2024, cependant Yannick précise qu'au vu des coûts que cela engendre, il y a une modification du programme d'inventaire.

Ainsi d'une part, Yannick est en lien avec Jocelyne Martellet, DGA Transition écologique et cadre de vie d'Annonay Rhône Agglo afin de proposer une action d'inventaire de forêts matures pour le nouveau programme 2023-2026 de l'ENS de la Haute Vallée de la Cance et de l'Ay (dont le périmètre comprends par ailleurs, la majeure partie des espaces de forêts matures pré-identifiées en 2021 par le SMRR). L'action sera portée par la FRAPNA Ardèche et une validation du projet aura lieu courant septembre.

Par ailleurs, pour le reste du SCoT, Yannick est en lien avec le PNR du Pilat qui devra lancer son observatoire des forêts au printemps 2024. Il utilisera un modèle mathématique croisant des données LIDAR et des données d'inventaires forestiers (réalisés par l'ONF et le CRPF), dans l'objectif que ce modèle détecte automatiquement des

patches de forêts matures. Ainsi, il convient d'attendre les premiers résultats du modèle pour savoir si une détection automatique à l'échelle du SCoT soit réalisable sans avoir nécessité de faire faire des inventaires qui, faute de moyens, risquent de devoir être réalisés sur plusieurs années.

Le calendrier de ce projet se déroulera de la manière suivante :

1. **Avant cet été** : Récupération données partenaires : FNE 07, CEN RA, LPO Drôme-Ardèche, CBNMC, Charte Forestière, Département, PNR Pilat, ONF
2. **Début Juin** : CoTECH Programme d'actions ENS Cance-Ay 2023-2026 → **Septembre 2023** : Délibération Département/Agglo sur plan d'action 2024.
3. **Octobre 2023** : Détermination du déroulé des prospections (nombre d'acteurs, prospections pluriannuelles / répartition géographique)
4. **Décembre 2023 -Janvier 2024** : Identification des « Zones Prioritaires de Prospection » (Croisement entre Ortophotographie du SCoT 2023 avec enjeux écologiques/pression foncière/autres enjeux partenaires)
5. **Février 2024** : Formation méthodologie d'inventaire par le CBNMC
6. **1^{er} trimestre 2024** : Premiers Inventaires ENS Cance-Ay jusqu'en 2026 réalisés par la FRAPNA Ardèche

Le Réseau de Veille Ecologique confirme l'intérêt pour la démarche engagée et le protocole envisagé.

Point d'étape ABC Saint-Maurice-l'Exil

Yannick rappelle que Rives Nature accompagne la commune de Saint-Maurice-l'Exil dans la mise en œuvre de son Atlas de Biodiversité Communale pour lequel la commune a été lauréat en 2022.

Sont ainsi impliqués : le CEN Isère, la LPO Isère et Rives Nature (en tant que coordinateur)

Voici le calendrier de réalisation jusqu'en 2025 :

2023 :

- **Janvier – Juin** : Capitalisation des données / 1ères rencontres CEN, LPO et écoles
- **Septembre** : Début de la production du diagnostic initial de la biodiversité et plan de prospection 2024-2025
- **Novembre** : Lancement de la campagne de communication : animations auprès des écoles + Collectif ABC
- **Janvier 2024** : Réunion publique : Présentation du diagnostic, plan de prospection 2024 et Programme d'animations 2024

2024 :

- Inventaires complémentaires + Animations

2025 :

- Idem 2024 et rédaction fiches-action post-ABC

Points divers : Friches et Renaturation

Cédric Lansou, Adjoint de Direction au SMRR présente ensuite un futur projet validé par le bureau du SMRR dont l'objectif est de réaliser des études pré-opérationnelles sur un portefeuille de friches destinées à la renaturation. Ainsi, l'objectif est de travailler sur une ou plusieurs friches test afin de mieux cerner les enjeux et les moyens de mise en œuvre de la renaturation (avantages de la renaturation, typologie de sites propices / moins intéressants, choix d'études à réaliser et à quel moment, coûts engendrés par la renaturation / subventions mobilisables, acteurs à mobiliser, différentes étapes du processus de renaturation, quelle organisation).

8 friches ont été identifiées pour ce projet au regard de différents critères (zone rouge du PPRI, pollution, bâtiment en mauvais état / dégradé, surface artificialisée conséquente, enjeux biodiversité (zones humides, corridors etc...)) :

- **Annonay – Site de l’Auvergnat** : site isolé en bord de Cance avec des bâtiments en très mauvais état. Pollution potentiellement importante.
- **Saint-Marcel-lès-Annonay – Liquidation AC Plus** : bâtiment en bon état mais situé en zone inondable et avec enjeux de pollution. La renaturation permettrait de réduire le risque
- **Beaurepaire – ancienne distillerie** : site relativement isolé avec de gros enjeux de pollution
- **Chanas – SNEP** : site très contraint avec des enjeux de pollution et d’inondation. Situé en entrée d’agglo. Intérêt pour qualifier l’entrée d’agglo et liens possibles avec Inspira (compensation, réduction du flux routier...).
- **Chonas l’Amballan – Auberge de Gerbey** : ancienne auberge en très mauvais état avec des coûts de réhabilitation très (trop) élevés.
- **Pont-Evêque – Bocoton** : enjeux forts inondation et pollution. Site entièrement artificialisé. Maitrise foncière publique.
- **Vienne – Dyant** : enjeux forts inondation et pollution. Site entièrement artificialisé. Maitrise foncière publique.
- **Vienne – Fonderie** : Taille importante du site. Dépollution partielle déjà réalisée.

Ainsi Cédric propose d’associer plusieurs partenaires (SMRR, Rives Nature, Réseau de Veille Écologique, 6 EPCI + communes concernées, Epora, DDTs (services planification et risques naturels), DREAL, PNR du Pilat, Acteurs de l’eau (SAGEs, Syndicats de rivière, SIRRA), Département de l’Isère – Foncière de compensation) en suivant la méthodologie de travail suivante :

1. Réalisation d’un benchmark par SMRR et Rives Nature sur ce qui existe déjà en termes de renaturation (guides, exemples, méthodologies...).
2. Présentation de la démarche et du benchmark aux partenaires et élus.
3. Définition des attendus de l’étude et de son contenu et rédaction d’un marché.
4. Recherche de financements pour réaliser l’étude.
5. Choix d’un BE pour nous accompagner dans cette démarche.

Un intérêt pour ce projet est relevé par les membres présents qui se tiennent à la disposition du SMRR lors d’éventuelles futures sollicitations.

Tous les points de l’ordre du jour ayant été tenus, le Président remercie de leur présence l’ensemble des membres présents et lève la séance à 18h.

Le Président de Rives Nature,



Philippe GENTY